



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
COMTÉ DE GRIMONT  
POLIGNY

# PROJET PEDAGOGIQUE

## Accueil de loisirs COLONNE

ALSH Colonne  
Route de la Bresse  
39800 Colonne  
Tél. 03 84 37 57 86  
[www.cccg.tv](http://www.cccg.tv)

**Version janvier 2015**

Structure bénéficiant des aides de la CAF



# SOMMAIRE

## CONTEXTE GENERAL

1. Organisateur
2. Objectifs éducatifs
3. Objectifs pédagogiques
4. Temps d'accueil « classiques »
5. Nouveaux Temps d'Activités Périscolaires
6. Tarifications et modalités d'inscription

## ALSH COLONNE

7. Locaux
8. Public accueilli
9. Horaires
10. Equipe
11. Tarification
12. Repas
13. Matériel pédagogique
14. Activités
15. Evaluation

# CONTEXTE GENERAL

## 1. ORGANISATEUR

---

La Communauté de communes exerce la compétence enfance depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014.

Elle est signataire d'un Projet Educatif De Territoire (PEDT) avec l'Etat depuis juillet 2014.

Elle est gestionnaire, au 1<sup>er</sup> janvier 2015, de 6 accueils de loisirs périscolaires sur le territoire du Comté de Grimont :

- Aumont/Montholier
- Le Fied
- Poligny Brel /Centre
- Colonne
- Grozon
- Saint-Lothain

Un 7<sup>ème</sup> accueil de loisirs est en délégation de services publics avec les Francas (périscolaire uniquement financé par la Communauté de communes : Poligny Perchées.

Ces accueils de loisirs peuvent accueillir les enfants scolarisés dans les groupes scolaires auxquels ils sont rattachés.

## 2. OBJECTIFS EDUCATIFS

---

Le PEDT dresse un diagnostic complet du territoire et décline les objectifs éducatifs souhaités par les élus communautaires, à savoir :

- Proposer aux familles un cadre périscolaire de qualité, sécurisé et sécurisant pour les enfants
- Favoriser une offre harmonisée sur le territoire
- Mettre en commun les ressources du territoire
- Accompagner le développement de l'enfant et contribuer à son épanouissement
- Favoriser l'ouverture d'esprit de l'enfant en lui permettant d'exploiter ses connaissances
- Permettre à l'enfant d'être acteur de ses loisirs
- Permettre à chaque enfant de vivre collectivement des temps de loisirs dans le respect de soi, des autres et de son environnement
- Favoriser le développement du projet sur le territoire prenant en compte la dimension sociale
- Faciliter les échanges entre les éducateurs de l'enfant

## 3. OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

---

Afin d'apporter une cohérence aux alsh du Comté de Grimont, les objectifs pédagogiques sont déclinés sur les mêmes valeurs, à savoir :

- Respecter le rythme de l'enfant (accueil échelonné, temps de sieste)
- Garantir la sécurité physique et affective de l'enfant, amener chaque enfant à trouver sa place au sein du groupe
- Favoriser la socialisation et l'apprentissage de la vie en collectivité (règles de vie, activités collectives, respect d'autrui, respect des lieux...)
- Accompagner l'enfant vers l'autonomie et la responsabilisation (espaces aménagés pour des jeux libres, liberté de choix des activités, participation à des tâches « responsabilisantes »)
- Permettre à l'enfant de développer ses sens, son imaginaire, sa créativité (activités diversifiées)
- Favoriser l'expression, la communication et les échanges au sein de la collectivité (réunions, temps de parole avec les enfants...)
- Développer le partenariat entre tous les acteurs de loisirs de la Communauté de Commune du Comté de Grimont (projets communs école/alsh ou alsh/associations locales, participation du directeur de l'alsh aux conseils d'école...)

- Favoriser les échanges avec les familles et la diffusion d'informations sur les activités réalisées par les enfants : documents de présentation, tableau d'informations générales, exposition...
- Renforcer les qualifications de l'équipe (formation ponctuelle, diplôme animation...)

## 4. TEMPS D'ACCUEIL « CLASSIQUES »

---

Les activités, proposées durant les différentes séquences d'accueil par les alsh du Comté de Grimont, sont adaptées aux besoins de l'enfant et à ses rythmes biologiques et respectent les préconisations suivantes :

### → Accueil du matin

- besoins de l'enfant : être rassuré, sécurisé après la séparation d'avec les parents, se réveiller progressivement
- type d'activités :
  - fin de nuit dans un lieu adapté
  - petit déjeuner (fourni par les parents)
  - activité individuelle « libre »: lecture, dessin, puzzle, révision de leçons...
  - activité collective encadrée : lecture de conte, petits jeux...
- points de vigilance des animateurs :
  - veiller à ne pas faire de reproches à l'enfant, à le mettre en confiance pour la journée

### → Pause méridienne avant le repas

- besoins de l'enfant : se détendre après une matinée d'enseignement et de concentration
- type d'activités à proposer :
  - temps récréatif « entre soi » (les enfants jouent librement entre eux, l'animateur reste à disposition des enfants et répond à leurs attentes tout en veillant à éviter les conflits)
  - temps d'activité permettant de libérer les émotions, de se ressourcer (expression corporelle, parcours ludique, cache-cache...)
- points de vigilance des animateurs :
  - laisser l'activité au libre choix de l'enfant
  - assurer la répartition des enfants par groupes et les départs échelonnés des enfants externes qui attendent leurs parents
  - sécuriser le parcours pour rejoindre la salle de restauration
  - instaurer des règles d'hygiène (passage aux toilettes et lavage de mains) selon un rituel bien défini

### → Encadrement du temps de repas

- besoins de l'enfant : prendre du plaisir, se détendre, échanger avec les autres, partager un moment convivial dans un environnement calme
- type d'activités à proposer :
  - accompagnement à la découverte de nouvelles saveurs, à l'équilibre alimentaire
  - apprentissage de l'utilisation des couverts pour les petits
  - sensibilisation au partage des plats, à la limitation du gaspillage
  - implication des plus grands pour aider au service, débarrasser et nettoyer la table
- points de vigilance des animateurs :
  - veiller à la régulation du bruit en limitant les temps d'attente
  - limiter le temps du repas (dans l'idéal 45 à 50 minutes maxi)
  - respecter les droits et devoirs des enfants
  - prévenir les conflits éventuels
  - instaurer des règles d'hygiène (brossage de dents, passage aux toilettes) selon un rituel bien défini
  - inviter les enfants à goûter les mets, leur expliquer comment est préparé le mets, son origine
  - mettre en scène le temps du repas pour en faire un temps pédagogique à part entière

### → Activités après le repas

- besoins de l'enfant : se ressourcer, se reposer, profiter d'un temps calme, créer
- type d'activités à proposer :
  - activités ludiques, récréatives, ne mobilisant pas de concentration forte ni d'efforts physiques importants (cf guide référentiel des TAP) : lecture, relaxation, ...
- points de vigilance des animateurs :
  - laisser l'activité au libre choix de l'enfant
  - se mettre en retrait des activités « non encadrées » tout en restant vigilant à la sécurité de l'enfant et du matériel
  - favoriser un temps calme, permettre à l'enfant de libérer sa créativité, son imaginaire

### → Accueil du soir

- besoins de l'enfant : se défouler, se libérer des tensions de la journée, se préparer au retour à la maison
- type d'activités à proposer :
  - activité libre : jeux, dessin, lecture...
  - activité encadrée : jeux sportifs, jeux coopératifs, musique, jeux de société
  - devoirs si l'enfant est demandeur (30 min maxi)
- points de vigilance des animateurs :
  - laisser l'activité au libre choix de l'enfant
  - permettre à l'enfant de libérer les émotions ressenties dans la journée

## 5. NOUVEAUX TEMPS d'ACTIVITES PERISCOLAIRES (TAP)

---

Les activités sont conçues sous forme de « cycles » selon des thématiques diversifiées.

Un cycle d'activités est conduit toutes les semaines pendant une période de 7 à 8 semaines (entre 2 vacances scolaires).

Les objectifs fixés par l'organisateur pour ces temps sont les suivants :

- favoriser la mixité filles / garçons
- fournir des occasions à l'enfant de relever des défis et d'obtenir des succès individuels
- mettre de côté l'esprit de compétition
- être adaptées aux rythmes biologiques de l'enfant (plutôt activité calme après le repas, plus active en fin de journée)
- éviter des efforts de concentration importants avant le temps d'école
- mettre l'accent sur la dimension ludique et récréative
- renouer avec les jeux traditionnels
- solliciter la créativité de l'enfant et développer son imagination
- permettre l'accès à des espaces aménagés propices à la détente (coin lecture, repos...)
- proposer des sorties extérieures (proches de l'école) pour s'oxygéner et profiter de l'environnement proche
- être conduites sous forme d'un atelier progressif, sur une période une 7 à 8 séances
- permettre une mise en œuvre simple et rapide sur 45 minutes
- ne pas engendrer des coûts importants

Le taux d'encadrement, défini par le Code de l'Action Sociale et des Familles, est fixé à un animateur pour 10 enfants de moins de 6 ans et un pour 14 enfants de plus de 6 ans.

Le Conseil Communautaire, lors de sa séance du 5 juin 2014, a validé le recours au taux dérogatoire à titre exceptionnel pour les Temps d'Activités Périscolaires, à savoir :

- 1 animateur pour 14 enfants <6ans
- 1 animateur pour 18 enfants 6 ans et +

Toutefois ce taux d'encadrement ne sera mis en place que ponctuellement, en cas d'absence imprévue du personnel d'encadrement à laquelle il serait difficile de pallier.

## **6. TARIFICATION ET MODALITES D'INSCRIPTION**

---

Les tarifs des séquences périscolaires « classiques » sont modulés en fonction des ressources mensuelles, auquel s'applique un taux d'effort variable selon les alsh du Comté de Grimont. Ils seront harmonisés progressivement d'ici 2019 pour une tarification unique sur l'ensemble des sites.

Toute heure entamée est facturée en totalité.

Les tarifs des repas sont fixes et incluent la séquence d'accueil de la pause méridienne. Ils seront aussi harmonisés progressivement d'ici 2019 pour une tarification unique sur l'ensemble des sites.

Les TAP sont gratuits.

Des pénalités de retard de 10€ (après 1<sup>er</sup> avertissement) peuvent être appliquées mensuellement et des frais de dossier de 5€ sont demandés lors de la 1<sup>ère</sup> inscription.

L'inscription se fait par le biais d'un dossier remis en début d'année comportant :

- une fiche de renseignements sur la famille
- une fiche de renseignements sur l'enfant
- un planning de réservation pour le mois en cours (ou la période pour les TAP)
- un règlement intérieur dans lequel sont déclinées les règles de vie de l'accueil de loisirs

Après transmission du dossier d'inscription, les familles ont la possibilité de se connecter sur un portail familles (accessible depuis le site internet de la Communauté de communes [www.cccq.tv](http://www.cccq.tv)) grâce à un identifiant et un mot de passe personnalisés.

Le directeur de l'alsh gère les réservations et les pointages de présence sur le logiciel E-Enfance (Berger-Levrault) dont l'acquisition a été financée avec l'aide de la CAF.

Les animateurs pointent les enfants présents aux séquences par le biais d'une tablette permettant un pointage horaire très précis sur les séquences d'accueil.

# ALSH COLONNE

## 7. LOCAUX

---

Les locaux de l'accueil de loisirs de Colonne se situent au sein du groupe scolaire de Colonne.

Il est composé :

→ **A l'intérieur :**

- d'une grande salle de restauration servant aussi de salle d'activité
- d'une salle de motricité
- d'une salle de sieste
- d'un CDI
- **6 salles de classes** (3 salles sont utilisées à chaque période, un roulement est organisé avec les enseignants qui utilisent les 3 autres salles pour les APC)
- 2 blocs sanitaires

→ **A l'extérieur**

- 2 cours fermées avec un préau

## 8. PUBLIC ACCUEILLI

---

Environ 150 enfants âgés de 3 à 11 ans sont inscrits au groupe scolaire du Val d'Orain et environ 120 enfants viennent à l'accueil de loisirs. Ils sont issus de la commune de Colonne mais également de Bersaillin, Biefmorin, Brainans, Le Chateley, Neuville, Oussières et Villers les Bois (communes rattachées au SIVOS).

## 9. HORAIRES

---

- Accueil du matin : **7h15-8h40**
- Accueil du mercredi sans repas : **11h30-12h30**
- Accueil du midi sans repas : **11h55-12h30**
- Accueil du midi avec repas : 11h55-13h20
- Nouveaux Temps d'Activités Périscolaires : **15h45-16h30**
- Accueil du soir : **16h30-18h30**

## 10. EQUIPE

---

→ **Direction** : Lise Rousselet **CAP Petite Enfance, stagiaire BAFD**

→ **Animation périscolaire « classique »** :

- Nathalie Fournier **BAFA, CAP Petite Enfance** (fonction d'ATSEM durant le temps scolaire)
- Christine Jet **CAP Petite Enfance**
- Edith Passarin **CAP Petite Enfance**
- Emilie Lebas **BAFA**
- Léa Ponce **BAFA**
- Brigitte Jallon **sans qualification** (fonction d'ATSEM durant le temps scolaire)
- Jeannine Bertrand **sans qualification**
- Anne Claire Fagot **sans qualification**
- Françoise Aubert **sans qualification**

## → Animation TAP :

- Lise Rousselet **CAP Petite Enfance**
- Nathalie Fournier **BAFA, CAP Petite Enfance**
- Edith Passarin **CAP Petite Enfance**
- Emilie Lebas **BAFA**
- Léa Ponce **BAFA**
- Christine Jet **CAP Petite Enfance**
- Brigitte Jallon **sans qualification**
- Vanessa Rebouillat **sans qualification**

D'autres animateurs peuvent être amenés à rejoindre ponctuellement l'équipe d'animation au cours de l'année, notamment pour assurer des remplacements ou un complément pour respect des taux d'encadrement.

Soit une équipe de 11 personnes dont 6 qualifiées, 5 non qualifiées.

L'équipe se réunit une fois par mois afin d'évoquer et travailler sur les points suivants :

- l'ambiance au sein de l'équipe
- l'ambiance générale au sein de l'ALSH
- les problèmes particuliers
- l'évaluation des objectifs
- l'adaptation si nécessaire des actions et de l'organisation
- les projets d'activités futures

Des réunions extraordinaires peuvent être organisées si besoin ponctuellement

L'équipe se doit d'être solidaire et vigilante. Les relations doivent être respectueuses et polies. Les éventuels conflits doivent être gérés de manière sereine en dehors de la présence des enfants.

L'équipe dispose d'un temps de préparation spécifique pour les TAP d'1h30 par semaine.

Pour les autres activités, 1 des animatrices dispose d'un temps de préparation d'1h par semaine.

## 11. TARIFICATION

---

Taux d'effort appliqués pour l'année scolaire 2014-2015 :

- 1 enfant : **0.046%**
- 2 enfants : **0.044%**
- 3 enfants et + : **0.043%**

Tarif du repas (accueil du midi inclus) : **4.16€**

## 12. REPAS

---

Les repas sont fournis et livrés par la cantine municipale de Lons en liaison froide.

Les plats sont réchauffés dans les fours et servis directement aux enfants.

Il est organisé 2 services, afin de limiter le bruit dans la salle de restauration et permettre aux enfants de déjeuner dans des conditions plus reposantes (cf détail du service au point 13-activités)

Les animatrices partagent le même repas que les enfants afin de privilégier les échanges conviviaux et transmettre les règles éducatives : respect des autres, de la nourriture, éveil au goût, sensibilisation au gaspillage, au tri...



## 13. MATERIEL PEDAGOGIQUE

L'alsh dispose de :

- jeux intérieurs (jeu de construction, de société, de réflexion...)
- de structures extérieures (aux normes européennes), trottinettes, ballons... (matériel mutualisé)

### Déroulé des journées selon les séquences d'accueil

	Ce que font les enfants	Ce que font les animateurs
<b>Accueil du matin</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accueil échelonné.</li> <li>- Jeux et livres en libre-service ou participation à l'activité proposée.</li> <li>- Rangement au fur et à mesure de l'utilisation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accueil des enfants et des parents</li> <li>- Questionnement sur l'état général de la journée (moral, santé...)</li> <li>- Proposition d'activité calme</li> </ul>
<b>Accueil du midi</b>	<p><b>Service 1 : Maternelles CP CE1</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Lavage de mains et passage aux toilettes</li> <li>- Service en autonomie en fonction de leur appétit (aide au service pour les plus petits apportés par les grands). Chaque plat doit être au moins goûté.</li> <li>- Après déjeuner, lavage des mains puis récréation dans la cour.</li> </ul> <p><b>Service 2 : CE2 CM1 CM2</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- jeux libre dans la cour</li> <li>- Lavage de mains et passage aux toilettes</li> <li>- Service en autonomie en fonction de leur appétit. Chaque plat doit être au moins goûté.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Appel des enfants devant la salle de classe de restaurant</li> <li>- Aide aux petits et surveillance discrète pour le respect de l'hygiène avant et après le repas</li> <li>- En cas de débordement ou de nuisance sonore, sollicitation d'un moment de calme</li> <li>- Observation des enfants fatigués pour guider vers une activité selon les besoins identifiés</li> <li>- Jeux avec les enfants</li> </ul>
<b>TAP</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Répartition par classes PS/MS/GS, GS/CP, CE1/CE2, CM1/CM2 dans les groupes d'activités</li> <li>- Choix d'une activité par jour pour chaque période</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les animatrices se regroupent en binômes et vont chercher les enfants devant les salles de classe pour les emmener sur le lieu d'activité (roulement des binômes à chaque période)</li> <li>- Les animatrices conduisent les enfants qui reprennent le bus devant la grille et ceux qui restent en accueil du soir dans la salle de restaurant</li> </ul>
<b>Accueil du soir</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Révision des leçons selon les besoins exprimés par les enfants</li> <li>- Jeux et livres en libre-service ou participation à l'activité proposée</li> <li>- Départ échelonné</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Appel des enfants</li> <li>- Aide ponctuelle aux devoirs selon la demande formulée par l'enfant</li> <li>- Proposition d'activité manuelle, jeux de société, jeux collectifs</li> <li>- La directrice accompagne les enfants devant la grille pour échanger avec les parents</li> </ul>

## 14. CONTENU des ACTIVITES

### Nouveaux Temps d'Activités Périscolaires

#### Code couleur

bleu = activité d'expression / rose = activité manuelle / violet = activité jeux / vert = activité nature / orange = activité découverte du monde / marron = activité scientifique / gris = activité libre

période 1 (septembre-vacances Toussaint 2014) : alsh non déclaré

Classes	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
<b>PS/MS/GS</b>	JEUX DE SOCIETE	LECTURE	JEUX COLLECTIFS	JEUX LIBRES
<b>GS/CP</b>	LECTURE	JEUX DE SOCIETE	JEUX LIBRES	JEUX COLLECTIFS
<b>CE1/CE2</b>	JEUX LIBRES	JEUX COLLECTIFS	JEUX DE SOCIETE	LECTURE
<b>CM1/CM2</b>	JEUX COLLECTIFS	JEUX LIBRES	LECTURE	JEUX DE SOCIETE

période 2 (Toussaint-Noël 2014) : alsh non déclaré

Classes	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
<b>PS/MS/GS</b>	JEUX DE BALLE	JEUX d'EXPRESSION	JEUX LIBRES	ATELIERS CIRQUE
<b>GS/CP</b>	JEUX d'EXPRESSION	JEUX DE BALLE	ATELIERS CIRQUE	JEUX LIBRES
<b>CE1/CE2</b>	JEUX LIBRES	ATELIERS CIRQUE	JEUX DE BALLE	JEUX d'EXPRESSION
<b>CM1/CM2</b>	ATELIERS CIRQUE	JEUX LIBRES	JEUX d'EXPRESSION	JEUX DE BALLE

période 3 (janvier-février 2015)

Classes	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
<b>PS/MS/GS</b>	ATELIER CREATIF	ACTIVITE LIBRE	MOTRICITE	ACTIVITE MUSICALE
<b>GS/CP</b>	ACTIVITE LIBRE	ATELIER CREATIF	ACTIVITE MUSICALE	MOTRICITE
<b>CE1/CE2</b>	ACTIVITE MUSICALE	MOTRICITE	ATELIER CREATIF	ACTIVITE LIBRE
<b>CM1/CM2</b>	MOTRICITE	ACTIVITE MUSICALE	ACTIVITE LIBRE	ATELIER CREATIF

## 15. EVALUATION

Une fiche d'activité est remplie par l'animateur pour chaque activité réalisée, ainsi qu'un bilan à l'issue de l'activité. L'animateur :

- pose ainsi par écrit les objectifs qu'il se fixe
- définit l'organisation de son travail
- évalue la satisfaction des enfants
- vérifie si les objectifs ont été atteints

Une réunion d'équipe est réalisée avant chaque période de vacances pour faire le point sur les objectifs du projet pédagogique : ceux réalisés, ceux à revoir...

Les directeurs d'alsh de la Communauté de communes se réunissent 1 fois tous les 2 mois pour

- analyser leur pratique
- mettre en place des outils d'évaluation des activités et des animateurs
- rédiger des documents communs type charte de l'animateur, règlement intérieur, code de bonne conduite des enfants